

DECRET N°2014-485 DU 04 AOUT 2014

Chargeant Monsieur François HOUESSO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes de l'intérim de Monsieur **Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, pour compter du 16 au 25 juin 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la durée de l'absence de **Monsieur Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, son intérim sera assuré par **Monsieur François HOUESSO**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes pour compter du 16 au 25 juin 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 04 aout 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ 2
MINISTERES : 30 SGG 4 – JORB : 1.

Handwritten mark

Handwritten signature